



Au coin du feu

Depuis bientôt deux ans, il est interdit de camper sur le site de cap Homard, à Saint-Gilles. Pour autant, les vieilles habitudes perdurent à l'image des feux de camp organisés entre les racines de filaos. Pas un arbre qui s'y échappe. Les joyeux campeurs, forts généreux, laissent même sur place les grilles de barbecue. Le week-end dernier l'un des arbres a pris feu et a du être totalement abattu. (Photo M.B.)